



COMMUNE DE LAVAL-DE-CÈRE

Procès-verbal du Conseil Municipal du 10 Août 2026

Lieu : Mairie de Laval-de-Cère — Salle du conseil municipal
Heure d'ouverture : 18:15

Présents : Sébastien DAVAL ; Eva DELMAS ; Fabrice GORCE ; Michaël JOLIOT ; Michel MOULIN ; Jean-Pierre OUBREYRIE ; Lydie COMBESCOT.
Excusée : Joëlle PRADAYROL ; Elsa ROUSSILHE.

Procurations : Aucune.
Secrétaire de séance : Jean-Pierre OUBREYRIE.

Ouverture de la séance

Le Maire, Michel MOULIN, ouvre la séance à 18:15. La convocation a été adressée le 04 Août 2026. Le quorum est constaté (7 conseillers présents sur 9).

Approbation du procès-verbal précédent.
Lecture du procès-verbal de la séance du 27 mai 2026. Décision : approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

L'ordre du jour, tel que communiqué, est le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 27 mai 2026
3. Désignation d'un référent déontologue
4. Décision modificative sur le budget de l'eau pour créance éteinte compte 6542
5. TE46 : Opération n°42862 Renouvellement éclairage hameau SOL Armoire n°5 sur 2027
6. Régime indemnitaire RIFSEEP
7. Référent moustique Tigres
8. Projet de reboisement de la Forêt
9. Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois
10. Remise en fonction des Cloches de l'Église
11. Achat de chaises pour l'école
12. Motion contre la fermeture du Service de Gestion Comptable de Saint-Céré
13. Questions diverses

Délibérations et décisions

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Exposé : Le Maire propose la désignation d'un secrétaire de séance.

Proposition : Désignation de Jean-Pierre OUBREYRIE en qualité de secrétaire de séance.

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : Jean-Pierre OUBREYRIE est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu du 27 mai 2026

Exposé : Lecture et mise aux voix du compte rendu de la séance du 27 mai 2026.

Proposition : Approbation du compte rendu du 27 mai 2026 tel que présenté.

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : Compte rendu du 27 mai 2026 approuvé à l'unanimité.

3. Désignation d'un référent déontologue

Exposé : Nécessité d'un référent déontologue. C'est un expert chargé d'aider les élus à respecter les règles de probité, impartialité, neutralité, prévention des conflits d'intérêts et respect du cadre légal dans l'exercice de leurs fonctions. Le tarif par mission est de 80€.

Proposition : Lafarguette Anne (Cahors)

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

4. Décision modificative sur le budget de l'eau pour créance éteinte compte 6542

Exposé : Une créance éteinte de 756,46€ ayant déjà été votée doit être changée de compte. Cette créance passe du compte 6541 (admission en non-valeur) au compte 6542 (créance éteinte).

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

5. TE46 : Opération n°42862 Renouvellement éclairage hameau SOL Armoire n°5 sur 2027

Exposé : L'armoire n°5 du sol est obsolète. Elle nécessite d'être remise aux nouvelles normes. Coût : 15500€ financé à 80% donc un coût final de 3100€. Le maire soumet cette proposition aux conseillers.

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

6. Régime indemnitaire RIFSEEP

Exposé : La définition des nouveaux montants IFSE (Prime mensuelle) et CIA (Prime annuelle) doit être revue tous les quatre ans. Le maire propose de réexaminer les montants selon les grilles en vigueur. Le maire propose aussi de supprimer LE RIFSEEP en cas de maladie ou de temps partiel.

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

7. Référent moustique Tigres

Exposé : un membre du conseil municipal doit représenter la commune de Laval-de-Cère pour être référent moustique tigre. Un autre membre du conseil doit représenter la commune pour l'ambroisie. Remarque : la commune est équipée d'un piège du mois d'avril au mois de novembre pour le recensement.

Proposition pour le moustique tigre : Eva DELMAS

Proposition pour l'ambroisie : Lydie COMBESCOT

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité

8. Projet de reboisement de la Forêt

Exposé : Le maire propose de reboiser la forêt. Le reboisement coûterait environ 700€ subvention et vente du bois déduite.

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité

9. Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois

Exposé : l'ONF propose un nouveau service facilitant la vente de bois et la facturation. Le maire propose d'adhérer à ce service.

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité

10. Remise en fonction des Cloches de l'Église

Exposé : pour la remise en fonctionnement des cloches, plusieurs mécanismes doivent être changés et remis aux normes dont la commande (1600€), le tintement électromécanique (600€), le boudier de cloche (4200€). Le maire propose de signer un contrat de maintenance de 250€ annuels pour faciliter le suivi.

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité

11. Achat de chaises pour l'école.

Exposé : L'école souhaite renouveler une partie de ses chaises. Un devis est demandé. Une estimation autour de 550€.

Proposition : un montant suffisant a été budgété pour l'achat de matériel.

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité

12. Motion contre la fermeture du Service de Gestion Comptable de Saint-Céré.

Exposé : le centre de gestion comptable de Saint-Céré est menacé de fermeture en janvier 2029. **Le Conseil municipal de Laval-de-Cère s'oppose fermement** au projet de fermeture du service comptable de Saint-Céré, **demande le maintien** de ce service dans son implantation actuelle, **mandate Monsieur le Maire / Madame la Maire** pour transmettre la présente motion à la préfecture du Lot, à la direction départementale des finances publiques...

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité

Clôture de la séance

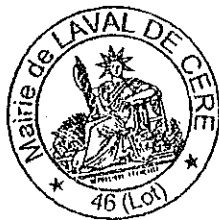
La séance est levée à 20 :15. Prochaine séance à fixer.

Fait à Laval-de-Cère, le 10 août 2026.

Le Maire :



Michel MOULIN



Le Secrétaire de séance :



Jean-Pierre OUBREYRIE.